

**L'EGLISE LUTHERIENNE
DE MENTON**

par Charles DELORMEAU

Après Nice et Cannes, Menton devint dès le milieu du XIXe siècle un lieu de séjour hivernal. C'est aussi un Anglais, le docteur J.H. Bennett qui, arrivé gravement malade en 1859 et y ayant recouvré la santé, fut à l'origine du succès de la station dont plusieurs médecins avaient déjà vanté les vertus curatives du climat. Il fut bientôt imité par beaucoup de ses compatriotes puis par des ressortissants de tous les pays d'Europe et même d'ailleurs. Après les Britanniques, qui formaient la majorité, venaient les Français, les Allemands, les Russes, les Américains, etc...

Cette colonie internationale, dont l'effectif était passé de 67 familles pendant l'hiver 1858-1859 à 594 pendant celui de 1869-1870, diminua naturellement pendant la guerre de 1870-1871, en raison surtout de la défection des Allemands, mais ceux-ci revinrent dès la saison suivante au nombre de 172 familles (1).

C'est à leur intention que, lors de ses séjours dans la station, le pasteur alsacien Eugène Ménégoz (2) présida des cultes dans leur langue et contribua ainsi à fonder une petite communauté, dirigée par un conseil officieux. Ce fut même à son instigation que dès le printemps 1873 ladite communauté, sentant combien "son isolement serait... une cause de faiblesse et de dissolution", demanda à être rattachée à l'Eglise luthérienne de Nice et que deux de ses membres furent adjoints au conseil presbytéral de cette paroisse, ce qui fut accepté par le Consistoire de Paris (3).

Les services eurent d'abord lieu dans la maison Bosano, rue Castellar, mais bientôt le petit groupe voulut avoir son temple. Dans ce but, le 13 mai 1874, par devant Me Gras, notaire à Menton, le pasteur Philippe Frédéric Mader acquit des frères Bosano, pour le compte du conseil presbytéral de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg à Nice et à Menton, "une terre en citronniers" d'une contenance de 2313, 12 mètres carrés, sise au quartier Urbana, cadastrés section C, n° 48, sur laquelle existaient trois petits bâtiments à usage de remise, écurie et laiterie, et ce pour le prix de 35.000 francs, dont 15.000 comptant, le surplus payable par tiers, les 13 mai 1875, 1876 et 1877. Cet achat fut ratifié par le Consistoire de Paris le 27 novembre 1874 (4).

La même année, un certain pasteur Schubart fut appelé à desservir cette annexe, dont il fut officiellement nommé pasteur auxiliaire en 1877 (5). Il fut remplacé, fin 1880, par le pasteur Ehné, natif de Carrstadt (Wurtemberg).

A la suite de la campagne de presse dirigée en 1882 contre le pasteur Mader, les luthériens de Menton, solidaires de ceux de Nice, adressèrent au Préfet une demande tendant à obtenir l'autorisation de constituer une Eglise libre ; leur requête ayant été communiquée au conseil municipal, cette assemblée, dans sa séance du 5 juin 1883, émit un avis favorable mais le synode particulier de Paris exprima le vœu que le lien qui avait existé jusque là avec la paroisse de Nice et son annexe ne soit pas rompu et la séparation n'eut pas lieu (6).

Lors du tremblement de terre du 23 février 1887 les bâtiments de l'église furent gravement endommagés et le coût des réparations s'éleva à plus de vingt mille francs, ce qui constitua une lourde charge pour la communauté.

En 1896, de nouvelles attaques des journaux contre le pasteur de Nice amenèrent encore ses paroissiens et ceux de Menton à solliciter leur indépendance mais, en raison des difficultés d'ordre administratif et juridique, le statu quo fut encore maintenu.

Après la séparation des Eglises et de l'Etat, les opérations d'inventaire se déroulèrent sans incidents (13 mars 1906) et les luthériens de Menton formèrent une association culturelle qui fut déclarée à la préfecture des Alpes-Maritimes le 1er juin 1906 mais ne se rattacha pas au Consistoire de Paris.

Sur la liste des dix-neuf membres la composant se trouvent les noms de quatre résidents permanents (dont le pasteur R. Rutjahr) et quinze saisonniers, à savoir neuf domiciliés en Allemagne et six en Russie (dont quatre dans les provinces baltes).

Les biens meubles et immeubles -ces derniers comprenant L'église, située rue des Bains, le presbytère contigu élevé de deux étages sur rez-de-chaussée, une maison de concierge au nord de l'église et du presbytère et un terrain entourant l'édifice et Lui servant de jardin, d'une superficie de 16 ares 36 centiares- furent transférés le 14 octobre suivant à ladite association culturelle et cette dévolution ne donna lieu à aucune réclamation.

Ainsi, les cultes en langue allemande continuèrent dans l'église de l'avenue Urbarta (nouveau nom de la rue des Bains) jusqu'en 1914.

Après la déclaration de guerre les biens furent mis sous séquestre puis liquidés en vertu d'une ordonnance du président du Tribunal civil de Nice en date du 11 mars 1921.

Depuis la première guerre mondiale il n'y a plus de communauté luthérienne et les locaux ont disparu ; leur emplacement est maintenant occupé par les jardins de "L'orangerie", maison de repos de la Mutuelle générale des P.T.T., dont l'entrée est située 15 rue Patourneaux.

NOTES

(1) Liste générale des étrangers séjournant à Menton..., p. 53 et de M. de Saint-Germain, Menton-Portefeuille, p. 218.

(2) Né en 1838 à Agosheim (Bas-Rhin), sous-directeur de l'Ecole préparatoire de théologie pour l'Eglise luthérienne de Paris et chargé du culte allemand au temple des Billettes (1866), professeur de dogme luthérien à la Faculté de théologie protestante (1882), décédé à Paris en 1921.

(3) Voir pièces justificatives, I.

(4) Id., II. En 1876, la partie sud du terrain, sur laquelle se trouvaient les trois petites constructions, et qui n'était d'aucune utilité, fut revendue avec l'autorisation du consistoire de Paris.

(5) Voir pièces justificatives, III.

(6) Sur cette affaire, voir Ch. DELORMEAU, Le pasteur Philippe Frédéric Mader... in Recherches régionales, 1977/1, p. 55 et Histoire de l'Eglise luthérienne de Nice in Nice Historique, 1983/1, p. 26.

(7) Id, ibid., Recherches régionales, 1977/1, p. 55 et Nice Historique, 1983/1, p. 27-28.

PIECES JUSTIFICATIVES

I

Délibération du Consistoire luthérien de Paris

15 mai 1873

(Extrait)

Lecture est donnée 1° d'une lettre en date du 10 mars 1873, par laquelle le Conseil officieux de la communauté protestante de langue allemande de Menton demande au Consistoire de vouloir bien reconnaître cette communauté comme annexe de la paroisse de Nice et l'autoriser à adjoindre deux de ses membres au Conseil presbytéral de ladite paroisse et 2° d'une lettre en date du 2 avril par laquelle le Conseil presbytéral de l'Eglise de Nice appuie fortement cette demande.

Le Consistoire, après délibération, décide qu'il y a lieu d'accueillir la demande présentée au nom de la communauté protestante de Menton. Cette communauté formera en conséquence une annexe de l'Eglise de Nice, et deux de ses membres seront adjoints au Conseil presbytéral de cette Eglise.

(Arch. Consist. luth, de Paris, Délib., reg. H, p. 20S-209)

II

Délibération du Consistoire luthérien de Paris

27 novembre 1874

(Extrait)

Monsieur le Président donne lecture d'une lettre en date du 24 novembre par laquelle Monsieur le pasteur Mader expose la situation de la Communauté de Menton et demande pour le Conseil presbytéral de Nice et au nom de celui-ci l'autorisation d'acheter un terrain sis à Menton et d'y faire construire un lieu de Culte.

Le Consistoire, après délibération, accorde l'autorisation demandée-(Id, ibid., 272)

III

Délibération du Consistoire luthérien de Paris

15 juin 1877

(Extrait)

Lecture est donnée d'une lettre en date du 26 mai par laquelle Monsieur le Pasteur Mader, de Nice, transmet au Consistoire, avec prière de vouloir bien l'approuver, une délibération prise par le Conseil presbytéral de l'Eglise de Nice le 24 dudit mois. Par cette délibération le Conseil presbytéral appelle définitivement au poste de pasteur de l'Eglise de Menton, avec le titre de pasteur-auxiliaire, Monsieur le pasteur Schubart qui la desservait depuis trois années et s'engage à pourvoir à son traitement.

La délibération dont il s'agit est déclarée approuvée par le Consistoire. (Id, ibid., p. 397)

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I - Sources manuscrites

- Archives nationales, Paris
1910.170². Dossier Alpes-Maritimes. Statuts de l'association cultuelle pour l'exercice public du culte de la Confession d'Augsbourg en langue allemande de Menton, 12 mai 1906.

- **Archives du Consistoire luthérien de Paris** (16 rue Chauchat, IXe)
Délibérations, registres H, I.

- **Archives départementales des Alpes-Maritimes**
300 Q 1366, 1368, Enregistrement, Actes publics civils, Bureau de Menton.
S.C. 24687, Liquidation des biens faisant l'objet d'une mesure de séquestre, 1921.
3 V 327, Constitution d'une Eglise libre allemande à Nice et à Menton, 1883.
3 V 363, Eglise luthérienne allemande de Menton, 1906-1908.

- **Archives communales de Menton**
D 5, Délibérations du Conseil municipal, 1883-1885.

II - Bibliographie sommaire

- Liste générale des étrangers séjournant à Menton pendant la saison 1873-1874 accompagnée d'une notice sur Menton, publiée par l'Agence Tonin et Gustave Amarante. Nice, Impr. niçoise, Vérani et Cie, 1874, in-8°.
- SAINT-GERMAIN (M. de), Menton-Portefeuille. Guide des étrangers. Nice, V.-Eugène Gauthier et Cie, 1874, in-16.
- DELORMEAU (Charles), Le pasteur Philippe Frédéric Mader et les débuts de l'Eglise luthérienne de Nice in Recherches régionales, 1977, n° 1, p. 49-62.
- DELORMEAU (Charles), Histoire de l'Eglise luthérienne de Nice in Nice Historique, 1982/4, p.149-161 et 1983/1, p. 26-40.